GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Mardi 24 Avril.

DE LISBONNE, *le* 20 *Mars* 1764.

LEs vents de nord qui continuent de regner dans ces parages, ont conduit ici depuis le 3 Mars juſqu'au 17 quarante-deux Vaiſſeaux de différentes nations, ſçavoir: *le Jonge Prins-Van-Orancien*, Capitaine Jan Van-Cruy, Vaiſſeau de guerre Hollandois; *le Charming Polly*, Capitaine Robert Wilſon, de Londres, chargé de bled & ſeigle; l'*Eliſabeth*, Capitaine Thomas Carteret, de Portſmouth, chargé de bled; *la Maria Thereſia*, Capitaine Romke-de-Vries, d'Amſterdam, avec différentes marchandiſes, *le Suſannak*, Capitaine Thomas Evers, de Londres, chargé de bled & de ſeigle; *le Noordſtar*, Capitaine Luytje-Pieters Eettjes, d'Amſterdam, avec différentes marchandiſes; *le Juffrouwenaria*, Capitaine Jean Alderts, Hollandois, de S. Sebaſtien, chargé de bray & d'autres marchandiſes; *le Vreede*, Capitaine Friederick Fremen, Suedois, de Dublin, ſur ſon leſt; *le William & Suſannah*, Capitaine William Ouſley, Anglois, chargé de bled; *le Wreede*, Capitaine Boncke-Ipſen, Danois de Flenſbourg, chargé de bois; *le Northampton*, Capitaine Wilitam Cierk, de Lynn, chargé de bled; *le Thoo friends*, Capitaine Thomas Bodkin, de Dingle, chargé de beurre; *le Jonge Nicolas*, Capitaine Sivert Siebles, d'Amſterdam, chargé d'avoine; *le Mercurius*, Capitaine Detler Boſch, Hambourgeois, d'Amſterdam, chargé de bled; *le Pincipe de Beira*, Capitaine Chriſtian Wyck, d'Amſterdam, chargé de bled & autres marchandiſes; *le Jonge Jan de Ruyter*, Capitaine Fokk Thiebs de Ruyter, de Dantzic, chargé de bled & de ſeigle; *le Charles*, Capitaine David Ogylvy, de Lynn, chargé de différentes marchandiſes; *le John & Andrevv*, Capitaine Driſcoll, Anglois, chargé de beurre & de merluche; *le Frimmer*, Capitaine Abraham Paſſmorte, de Chicheſter, chargé de bled & de farine; *le Murter Elſcher*, Capitaine Pieter Claiſen, Danois, de Dantzic, chargé de bled & d'avoine; *le Juffrovv Sara*, Capitaine Claas Schaap, d'Amſterdam, chargé de bled; *le Juffrouvv Etta*, Capitaine Jan Claaſſen Huiſt, d'Amſterdam, avec différentes marchandiſes; *le Cambervvel*, Capitaine John Travers, de Portsmouth, avec du bled; l'*Expédition*, Capitaine James Gruchy de Southampton, chargé de bled; *le Mary*, Capitaine Philip Walsh, de Berwick, chargé de bled; *le Jonge Reynderd*, Capitaine Luytje Janſz, chargé d'avoine & de jambons; *le S. Joſeph & S. Antoine*, Capitaine Joſeph Rodes, de Bayonne, chargé de Goudron, de reſine, de lard, de jambons & autres marchandiſes; *le Jonck Vrouvv Catharina*, Capitaine Dirk Alberts Viſer, d'Amſterdam, chargé de bled; *le Naſſau Wilburg*, Capitaine Salomon Dedel, Vaiſſeau de guerre Hollandois; *le Good Succeſſ*, Capitaine Edward Wigg, de Londres, chargé de bled; *le John & Stephen*, Capitaine Andreuw Kent, de Corck, chargé de viande & de merluche; *le Vvrouvv Sophia*, Capitaine Johannes Janſz Bakker, d'Amſterdam, chargé de bled; l'*Honnover Packet*, Capitaine Antony, de Falmmouth, avec une malle; *les trois Amis*, de Nantes, & en dernier lieu de la Rochelle, chargé de diverſes marchandiſes; *le Neptune*, de

Rouen, & en dernier lieu du Havre ; *le Paquebot de la Guadaloupe*, Capitaine Pierre Prechon François, chargé de ſucre, caffé & coton, en relâche ici & deſtiné pour le Havre ; *le Content*, Capitaine William Philipſſ, de Briſtol, chargé de bled, farine & autres marchandiſes ; *l'ovvners Goodvvill*, Capitaine Robert Baker, de Douvres, chargé de bled ; *le Dolphin*, Capitaine James Rea, de la Caroline, chargé de riz ; *le Lancasbire*, Capitaine Thomas Parke, de Guerneſai, ſur ſon leſt ; *la Providence*, Capitaine Peter Hotterman, de Bergen, chargé de bois & de ſtokfiſch ; *la charmante Nelly*, Capitaine Robert Poſt, de Corck, chargé de merluche, de viandes & beurres ; *le Bogle*, Capitaine William Dunlop, de la Caroline, avec du riz ; *le Jenty*, de Nantes.

Il eſt ſorti dans le même eſpace de tems 28 Bâtimens, ſçavoir : *le Hoolvverb*, Capitaine Jan Brak, pour Setubal, ſur ſon leſt ; le Paquebot Anglois *le King George Packet*, Capitaine Peter Bown, pour Falmouth ; deux Vaiſſeaux Portugais pour Porto, ſur leur leſt ; *le Hannah*, Capitaine Edouard Soyer, pour Briſtol, chargé de vin & fruit ; *le Volonteer*, Capitaine Chriſtophe Dowſon, pour Cadix ; *le Vrouvv Suſanna*, Capitaine Hermanus Kniebel, pour Gênes, chargé de ſucre, de tabac & de cuirs ; *la Providence*, Capitaine George Hanſſen Schade, Danois ; *le Friends*, Capitaine John Irland, Anglois ; *la Providence*, Capitaine James Moor, Anglois, pour Hambourg, chargé de ſucre & de tabac ; *la Defiance*, Capitaine Jeremiach Proctor, pour Falmouth, chargé de ſel ; *le Hoppet*, Capitaine Nicolas Steen, Suedois, pour Marſeille ; *le Joya*, Capitaine Philip Leigh, pour Darmouth, chargé d'huile & de vin ; l'*Eſſex*, Capitaine John Battan, Anglois, pour la Nouvelle Angleterre, chargé de ſel ; *le Zirkzée Galley*, Capitaine Claas Lette, pour Hambourg, chargé de ſucre & de tabac ; *le Sally*, Capitaine William Ste Barbe, pour Alicante ; *le Polly*, pour la Nouvelle Angleterre ; *la Therpſicore*, capitaine M. le Chevalier de la Porte, pour Breſt ; *le Vriendſchap*, Hollandois, pour Setubal, ſur ſon leſt ; *le William*, Capitaine William Way, pour Darmouth, chargé de ſel, de vin & d'huile ; l'*Amager*, Capitaine Anders Jenſen Prelſt, Danois, pour Setubal, ſur ſon leſt ; le *S. Pedro y S. Pablo*, Cap. Barthelomeo Sardal, Eſpagnol, pour Faro ſur ſon leſt ; *le S. Thiago Major*, Capitaine Fernandes, Portugais ; *le S. Antonio de Lisboa*, Capitaine Lieuwe Pieters Lapp, Hollandois, pour Faro, chargé de bled ; *le Clifton*, Capitaine Thomas Young, pour Londres, chargé de vin & de fruit ; *le Czar*, Capitaine John Grant, pour Setubal, ſur ſon leſt ; *le Kennemerland*, Capitaine Andreas Hartſing, Vaiſſeau de guerre Hollandois, pour Amſterdam ;

Cours du Change le même jour.

Amſterdam	47 $\frac{1}{2}$
Londres	66 $\frac{3}{4}$
Gênes	728
Madrid	2370
Paris	462

DE L'ORIENT, *le* 11 *Avril* 1764.

Le Navire de la Compagnie des Indes, *le Villevaut*, Capitaine Danycan, du ſort duquel on étoit inquiet, eſt arrivé des Iſles de France avec une cargaiſon de 9440 balles de caffé de Bourbon.

DE PARIS, *le* 12 *Avril* 1764.

Seconde & derniere ſuite de la Lettre inſerée N°. 23, à l'Auteur de la Gazette du Commerce, ſur les déſavantages d'une nation dans la ſortie de ſon argent à l'étranger.

Si la France, Monſieur, fourniſſoit du grain à deux millions d'hommes étrangers, nous mangerions peut-être le pain, comme je l'ai déja dit, à raiſon de 17 ℔ le ſeptier de bled au lieu de le manger à raiſon de 15 ℔. Chaque particulier dépenſeroit donc pour ſa conſommation de pain cent ſols de plus par an. Mais ſi la cauſe de cette dépenſe, légere pour chaque individu, lui procuroit une diminution conſidérable ſur tout ce qu'il conſomme d'ailleurs, ſi la maſſe des travaux nationaux en devenoit plus conſidérable, & ſi le travail particulier en devenoit plus lucratif, ſentiroit-on cette augmentation de dépenſe ?

Ne conſidérons point les gens riches ou aiſés, qui ſont cependant plus intéreſſés que les autres à l'avantage de la balance du Commerce national ; fixons notre attention ſur le plus pauvre ouvrier parmi ceux qui travaillent, ſur celui qui eſt taxé à

30 ſous de taille. Ce pauvre ouvrier dépenſeroit donc par an en pain pour ſa nourriture cent ſols de plus qu'il ne dépenſe. Mais combien cet ouvrier ne pourra-t-il pas épargner ſur ce qu'il conſomme d'ailleurs. Mettons ſa conſommation à 120 ᵗᵗ par année, c'eſt je crois le taux le plus modique; qu'on en déduiſe 42 ᵗᵗ 10 ſ pour le pain à raiſon de 17 ᵗᵗ le ſeptier, il reſteroit 77 ᵗᵗ 10 ſ pour ſes autres conſommations. Je demande à tout bon calculateur ſi cet ouvrier ne gagneroit pas ces cent ſols d'augmentation de dépenſe ſur le pain par l'économie qu'il pourroit faire ſur ſes autres conſommations, & par l'augmentation de ſon travail?

Un des premiers effets de l'avantage d'une balance générale, c'eſt comme je l'ai dit, de diminuer le prix de toutes les marchandiſes ſervant à la conſommation. Le bénéfice du cours du Change influe ſur tout. La perception des revenus publics ſe fait plus facilement. La circulation des denrées & de l'argent ſe fait plus librement & plus également, & le travail national eſt conſidérablement augmenté. Que d'avantages ne reſulteroient pas d'une pareille ſituation; ils ſeroient immenſes. Arrêtons nous un inſtant à conſidérer le mouvement que donneroit à une multitude de François une exportation annuelle de 5 millions de ſeptiers de bled. Que de bras ſeroient occupés à faire circuler ces grains des greniers dans les marchés, des marchés ſur nos Ports, à les embarquer, à les conduire chez l'étranger. Cette exportation multiplieroit nos matelots, & nos Vaiſſeaux, elle repandroit une aiſance ſenſible ſur tous ceux qui ſeroient employés à cette opération, & ſur ceux qui n'y ſeroient pas directement occupés, ſur le propriétaire qui ſeroit mieux payé, ſur le laboureur qui payeroit plus facilement & qui cultiveroit encore mieux, ſur l'ouvrier qui dépenſeroit davantage, & dont la dépenſe porteroit ſur tous les genres de profeſſions, parce que l'aiſance produit l'aiſance.

Comment pourroit-on craindre que le pauvre, en mangeant le pain un peu plus cher, mais en payant moins tous les autres objets de ſa conſommation & en travaillant davantage, comment, dis-je, pourroit-on craindre qu'il put en ſouffrir? Eſt-il quelque proportion entre un ſurcroit de dépenſe annuelle de cent ſols, & une augmentation journaliere de travail qui produira à chaque individu bien au-delà de ces cent ſols? Les femmes & les enfans, les foibles & les forts ne trouveront-ils pas aiſément dans le mouvement de cinq millions de ſeptiers de bled à gagner plus qu'à leur ordinaire trois deniers par jour? Quoi, la nation s'enrichira de 95 millions par an par une pareille opération, & il n'en coûtera que trois deniers par jour a chaque particulier, & on craint des inconvénients? Diſons tout & répétons ce qui a déja été avancé dans vos Gazettes. Ce n'eſt pas la chereté modérée qui rend le pauvre à plaindre, c'eſt le défaut de travail & de ſalaire.

Je ne ſais, Monſieur, ſi ce que j'ai dit, ſur le Commerce des grains paroîtra une digreſſion étrangere à mon ſujet principal. Je ne le penſe pas. J'ai voulu faire voir que nous avions dans nos mains une branche importante de Commerce, ſuffiſante pour compenſer non-ſeulement les déſavantages de nos balances particulieres, mais encore pour obtenir une balance générale en notre faveur. J'ai voulu auſſi par-là juſtifier ce que j'ai avancé dans ma Lettre inſérée dans votre Gazette N° 4, que la nation trouveroit ſon avantage à manger le pain un peu plus cher qu'elle ne fait. Je reviens aux effets du cours du Change.

L'effet de l'avantage du Change mérite d'autant plus l'attention de tous les Citoyens qu'on ne ſauroit y gagner ſans qu'un autre nation n'y perde. Si nous attirons 95 millions de l'étranger par une nouvelle branche de Commerce, le moins qu'il en puiſſe coûter à l'étranger, en poſſeſſion de les gagner, c'eſt de les perdre. Ainſi la différence de la balance actuelle à celle que nous aurons en général ſera à notre avantage de 190 millions. Mais notre profit & les pertes des autres ne ſe bornent pas là. Quels profits politiques pour nous, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, & quelles pertes politiques pour les autres, en population, en cultivateurs, en matelots, en ouvriers, en Négocians, en développemens d'autres branches de Commerce, & en richeſſes de tout genre! Pouvons-nous eſperer tous ces avantages tant que le cours du Change nous ſera onéreux?

Il fut un tems, Monſieur, ou une riviere, un château, un bourg, une ville

frontiere de plus désignoient le plus de puiſſance. Ce n'eſt plus préciſement par l'étendue des poſſeſſions qu'on juge aujourd'hui de la puiſſance des nations, c'eſt principalement par l'étendue de leur Commerce. Le cours du Change en indique ſeul la meſure. Le cours du Change doit donc être conſulté & ſuivi dans toutes les négociations politiques; parce que ce thermométre infaillible nous dit ce que nous ſommes à l'égard des autres, & ce que ceux-ci ſont à notre égard. Le cours du Change bien combiné & bien obſervé dans tous ſes reflets, ſi j'oſe ainſi parler, eſt une excellente bouſſole pour bien conduire les mouvemens d'une grande Monarchie agricole & commerçante. Il ne faut pas croire que pour arriver à ſon but il ſuffit de connoître numeriquement le degré de ſes forces ou de ſa puiſſance en hommes en terres, en reſſources, il faut encore connoître la puiſſance de ſes rivaux, obſerver leurs progrès ou leur déchéance pour contrebalancer leurs ſuccès & profiter de leurs fautes.

Comment ſuivre les nations de l'Europe dans l'amélioration de leur agriculture, dans l'accroiſſement de leur commerce & de leur puiſſance, & comment nous ſuivre nous-mêmes ſi nous ne ſommes pas inſtruits de l'état reſpectif du cours du Change? Les Etats d'exportation & d'importation tirés de nos Douanes ou de celles des autres nations, ſont des moyens inſuffiſans pour arriver à ces combinaiſons, & ne donnent pas le produit total du commerce & de la puiſſance reſpective des nations, ni des évenemens paſſagers qui contribuent à la ſortie de l'argent. Une guerre, des ſubſides font ſortir des ſommes conſidérables qui ne ſe trouvent point ſur des regiſtres de Douane, la contrebande, fléau le plus funeſte au Commerce, leur ſouſtrait la connoiſſance de ſommes immenſes; des évenemens particuliers comme la vente des habitations des François dans les Iſles cédées par le dernier Traité, font paſſer en France des fonds d'Angleterre qui n'y paſſeront plus une autre année, & qui ne ſe trouvent pas dans les états des Douanes. Qui indiquera tous ces mouvemens particuliers, inconnus & non enregiſtrés, ſi ce n'eſt le cours du Change? Ce thermométre bien obſervé & bien ſuivi dans toutes ſes variations nous mettra ſur la voie d'acquérir ces connoiſſances.

Mais ce n'eſt pas aſſez que de l'examiner un jour, un mois, un an, il en faut faire un examen continuel, comparer ſes obſervations avec exactitude, reprendre le cours du Change de pluſieurs années, chercher les variations qu'il a éprouvées dans chaque nation relativement à ſes avantages & à ſes déſavantages, à ſon commerce plus ou moins fort, à ſon crédit plus ou moins ſoutenu. Cet examen fait ſur une ſuite de vingt-années, & rapproché des événemens politiques & de la ſituation plus ou moins avantageuſe de chaque puiſſance fera connoître l'état actuel de l'Europe, & les cauſes des variations qui y auront eu lieu.

Qu'on examine nos changes depuis 1740, juſqu'en 1745, depuis cette époque juſqu'en 1749, depuis la paix d'Aix la Chapelle juſqu'à la priſe de Minorque, depuis cet événement juſqu'à la derniere paix, & depuis ce dernier terme juſqu'à préſent; que l'on tire ſes conſéquences ſur cet examen, & on ne courra aucun riſque de ſe tromper. On fera les découvertes les plus précieuſes & les plus utiles. On y verra ſur quels objets il faut diriger cet amour patriotique qui diſtingue notre Nation. On en conclura la néceſſité d'augmenter la maſſe de nos biens réels, & de diminuer celle de nos déſavantages. On conclura enfin, que nous devons chercher de quoi mettre dans la balance générale du Commerce plus d'égalité, que nous devons faire tous nos efforts pour la faire pencher de notre côté; unique moyen de faire parvenir ce Royaume au dégré de force, & de ſplendeur, dont il eſt ſuſceptible,

Mais, dira-t-on, il faudra donc que toute la Nation ſoit uniquement compoſée de Laboureurs & de Commerçans. Cela n'eſt pas néceſſaire; mais il faut que toute la Nation ſoit inſtruite en général de notre Commerce & de celui des autres Nations. La Nobleſſe militaire, celle de Robe, & les Eccléſiaſtiques, n'ont pas beſoin d'être Commerçans pour juger de l'influence du Commerce ſur la puiſſance d'une Nation, mais ils doivent connoître les principes, les moyens & la fin du Commerce; les principes pour ſaiſir d'un coup d'œil les avantages & les déſavan-

tages de leur Nation, les moyens pour les procurer à un peuple qu'ils doivent aimer & protéger, & la fin pour concourir efficacement à augmenter la Puiſſance nationale & la force de l'Etat, & pour être l'appui du Commerce auprès du Monarque bien-faiſant qui nous gouverne. Mais comment cette portion diſtinguée des François s'inſtruira-t-elle ſur une matière auſſi importante, ſi elle n'a aucune pratique des objets du Commerce? Qu'elle liſe les excellens ouvrages qui ont paru depuis quelques années ſur le Commerce, ſur l'Agriculture, & ſur l'œconomie particulière & publique, qu'elle liſe ceux qui paroiſſent journellement, qu'elle liſe la Gazette du Commerce, Ouvrage, ſouffrez que je le diſe, Monſieur, ſi propre en lui-même, & indépendamment de la forme qu'on peut lui donner, à répandre parmi nous l'eſprit de calcul & de combinaiſon en matière de commerce, puiſqu'il en préſente les faits; qu'elle ne dédaigne pas de converſer avec le Laboureur & le Commerçant; qu'elle aime & qu'elle protege ces deux claſſes d'hommes utiles qui travaillent pour les autres en travaillant pour elles-mêmes, & tout ira bien.

Je ſuis, &c.

DE PARIS, *le* 12 *Avril* 1764.

Extrait d'une Lettre à l'Auteur de la Gazette du Commerce.

» On va bientôt faire la ſoie. Je crains, » Monſieur, qu'il n'y ait de l'abus dans » la façon dont on dépouille les muriers; » on peut dire qu'on ne cueille point la » feuille, mais qu'on l'arrache à poi- » gnée. C'eſt la flétrir, la froiſſer, la déchi- » rer. On l'entaſſe enſuite à force dans des » ſacs; je crois que cette feuille s'échauf- » fe, fermente & commence pour le » moins d'entrer en corruption. On la » ſert telle aux vers, je crains fort que » dans cet état, loin de leur être un ali- » ment ſalutaire, elle ne contribue a ces » mortalités dont on ſe plaint ſi fréquem- » ment. Pour moi, ſi j'étois à portée d'é- » lever des vers à ſoie, j'en mettrois à » part une certaine quantité que je ferois » nourrir ave une feuille cueillie avec » beaucoup d'attention & de propreté, » je calculerois les frais, peut-être que » le ſuccès m'indemniſeroit avec uſure. » & dans ce cas j'aurois l'honneur de vous » en inſtruire, afin que l'heureux effet » de mon expérience encouragent à l'imi- » tation.

Je ſuis, &c.

DE MARSEILLE, *le* 27 *Mars* 1764.

Importation.

De Livourne, par la tartane du Capitaine Chauſſe, 34 caiſſes de mannes; 137 barrils de ſuif; 4 d° de vitriol; 2 caiſſes de gomme; 28 balles de chanvre; 4 barriques d'iris; 3 balles de peaux de liévre; 2 d° de peaux de veau.

De Petersbourg, par le vaiſſeau du Capitaine Seines, 1576 barres de fer; 125 balles de toile à voile; 28 d° de peaux de vache; 5 tonneaux de ſoie de cochon.

De Saffry, par la Pinque du Capitaine Thourame, 130 balles de laine ſurge; 477 ſarrions d'amandes; 9 d° de cire; 3 d° de gomme; 1 balle de cordoans.

De Noverge; par le Senau du Capitaine Wolskenau, 3960 planches; 135 quintaux de Stockfisck; 126 barrils de gaudron.

De Stockolm, par les Vaiſſeaux des Capitaines Kilman & Sioman, 2703 barres de fer; 150 barrils de gaudron; 260 d° de bray; 234 douzaines de planches.

De Damiette, par la Barque du Capitaine Aillaud, 1620 couffes de riz.

De Sicile, par les Bâtimens des Capitaines Malato, Daly, Previto, & Bertino, 13400 quintaux de cendres.

De la Martinique & Cadix, par la Gualete du Capitaine Cureux, 115 barriques de ſucre terré; 88 ſacs de caffé; 309 cuirs en poil; 236 quintaux de canéfice; 10 barrils de cochenille; 6 d° de granille.

D'Agde & Cette, par les Tartanes des Patrons Martin, Doumet, Granier, Fourteau, Sery, Rougier, Portes, & Jauffret, 59 barriques d'indigo; 66 d° de ſucre terré; 4 balles de noix de galles; 10 d° de peaux de vache; 7 d° de peaux de liévre; 4 barrils d'arſenic; 42 balles de laine; 16 barriques de verdet; 8 d° de melaſſe; 21 barrils de caffé; 5 balles de cuirs.

De Dunkerque, par le Vaiſſeau du Capitaine Dhons, 175 barrils d'amidon.

De Gennes, par les Bâtimens des Capitaines Carpe, Jayne, Granier, & Venel, 158 ſacs de cacao; 128 caiſſes de manne; 13 barrils de vif argent; 18 d° d'étain en verge; 22 ſacs de noix de galle; 34 balles de chanvre; 23 d° de poivre; 10 barrils de térébentine; 2 caiſſes de lacques.

De Naples, par les Bâtimens des Capitaines Andreoly, Schiaffino, Caſtello, & Stagno, 37 caiſſes de manne; 2000 quintaux de ſouffre; 574 caiſſes de ſuc de régliſſe; 132 tonneaux de jus de limon; 105 quintaux de cendre; 214 quintaux de graine longue; 226 ſacs d'amandes.

De Falmouth, par les Bâtimens des Capitaines Lecheminant & Diamond, 198 barrils d'étain en verge.

De Livourne, par les Tartanes des Capitaines Paradiſi & Monico, 26 balles de laines; 8 barriques de ſuif.

D'Eſpagne, par les Bâtimens des Capitaines Goviran, Tourre, Terraſſon, & Jaſpers, 637 balles de barrille; 27 barriques de jus de limon; 359 pains de plomb.

De Nantes, par les Vaiſſeaux des Capitaines Kleyn Smit & Havolaer, 7 barrils d'indigo; 2 balles de peau de veau; 1381 cuirs en poil; 2600 charges de bled; 200 balles de caffé.

De Painbœuf, par les Vaiſſeaux des Capitaines Smith, & Beſque, 35 ſacs de caffé; 8 barriques d'indigo; 2 balles de peaux de vache; 4 d° de peaux de veau.

De Sattalie, par la Corvette du Capitaine Talon, 476 couffes de riz; 12 ſacs de cire; 12 balles de coton filé; 2 d° de ſoie barutine; 2 d° de bours; 1 d° d'eſcamittes; 1 d° de toile large; 1 d° d'émittes.

De Cadix, par le Vaiſſeau du Capitaine Duyfroet, 51 barrils de cochenille; 15 d° de granille; 23 caiſſes de quinquina; 23 balles de jalap; 5 d° de coton; 405 buches de bois de campêche.

De Smyrne, par les Bâtimens des Capitaines Bonnecorſe, Jaubert, Maille, & Mery, 1035 balles de coton en laine; 53 d° de coton filé rouge; 107 d° de fil de chevre; 42 d° de laine de chevron; 370 d° de laines; 27 d° de ſoie brouſſe; 2 d° de ſoie ardaſſine; 39 d° de cire; 8 botes de ſcamonée; 109 cuirs de bufles; 2 balles de mouchoirs; 2 caiſſes de poil de chevre; 4 ſacs de noix galles; 5 caiſſes de gomme adragante; 677 buſtes de raiſins ſecs; 116 ſacs de racine d'alizary; 2 balles de bours; 6 d° d'étoupe de ſoie; 125 pains de cuivre.

De Rouen, le 3 *Avril* 1764.

Importation.

De Fécamp, par la Barque de François Raymond, 57 tonneaux & demi de ſoude de Varecq; 6 boucauds, 17 futailles de bois de teinture; 12 futailles d'huile de lin & de rabette; 1200 pains de marc d'huile.

De Bordeaux, paſſant par le Havre, par le Navire de D. Bourbonnois, 113 balles, 40 ballots de coton en laine; 4 barriques de térébentines; 16 barriques d'indigo; 3 boucauds de canéfice; 24 barriques d'huile de térébentine; 3 d° de chataines; 2 mannequins de jambons & cuiſſes d'oyes; 2 caiſſes de prunes; 30 pieces de plomb; 15 barriques, 6 tierçons de ſucre terré; 5 quarts, 4 tierçons, 2 ſacs de caffé; 1 grenier de liége; le reſte en vin.

De Cherbourg, par la Barque de Félix Pinet, 16 tonneaux & demi de ſoude de Varecq; 3 balles de coton en laine.

De Touques, par l'Allége de Pierre le Sieur, 36 ballots de ſuif; le reſte en cidre.

Du Havre, par les Alléges de P. Geffroy, J. Douley, G. Hericher, & R. Roque, 39 caiſſes, 567 demi-caiſſes de ſavon; 2 barriques de ſouffre en canon; 2 barrils de fleur de ſouffre; 353 pieces de plomb; 60 balles de laine; 62 pieces, 7 demi-pieces d'huile d'olive; 3 barrils, 5 potiches de raiſins; 15 balles de ſumac; 7 ſurons d'indigo; 14 barrils, 8 jarres d'olives; 3 caiſſes de citrons; 1 barril de figues; 1 caiſſe de coquillages; 1 d°, 2 caiſſons de chocolat; 5 ſurons de jalap; 3400 buches, 1 morceau de bois de campêche; 1 caiſſe de graine de jardin; 1 grenier de charbon de terre; le reſte en vin.

Par terre, 68 ſurons, 12 boucauds, 3 barriques, 4 quarts d'indigo; 7 barrils de cochenille; 6 balles, 3 ballots de coton; 1 piéce d'huile de noix.

Réſumé des principaux articles d'Exportation & d'Importation enregiſtrés à la Douane de Londres, du 27 Mars au 5 Avril 1764.

Exporté 4420 quarters de froment, 400 d° de farine, 5639 ℔ de tabac en poudre pour la Méditerranée; 1500 quarters de farine, 2400 d° de froment pour l'Eſpagne; 100 d° de farine pour Saint-Malo; 2900 d° de froment, 500 d° de farine pour l'Italie; 150 d° de froment pour Madere; 2900 pieces de perpetoines, 1302 ℔ de vif-argent pour les Indes Orientales; pluſieurs marchandiſes de la valeur de 25, 340 ᴴ pour la Caroline & Quebec, & de la valeur de 8500 ᴴ pour différens Ports de l'Amerique Septentrionale; 1200 quintaux de ſucre rafiné pour l'Allemagne; 65, 361 ℔ de tabac pour la France; 96, 927 d° pour Cadix; 1000 peaux de caſtor pour Hambourg; 3000 gallons d'eau-de-vie Angloiſe pour l'Afrique; 3000 d° & pluſieurs marchandiſes de la valeur de 18, 400 ᴴ pour Quebec.

Importé 3500 ℔ d'Indigo d'Eſpagne; 118, 652 ℔ d°, 38, 748 gallons d'eau-de-vie; 5000 ℔ de ver de gris de France; 125,000 ℔ de cendres gravelées de trieſte; 7050 quarters d'avoine de Hollande & de Hambourg; 27, 400 ℔ de vif-argent de Hollande; 2240 ℔ de ſoye écrue; 15, 121 ℔ d° torſe d'Italie; 2000 quintaux de de reſins de corinthe du Zante; 200, 000 ℔ de tabac de Maryland; 13, 981 ℔ de coton du Levant.

DE NANTES, *le 29 Mars 1764.*

Prix courant de quelques denrées.

Prix des grains.

Froment d'Amont nouveau, 148 à 150 ᴴ le tonneau, peſant environ 2280 ℔; de Machecoul, 136 à 140 ᴴ, d'Orleans, 163 ᴴ nouveau, 150 à 155 ᴴ, ſeigle d'Orleans vieux, 100 ᴴ nouveau, 98 à 95 ᴴ; orge 80 ᴴ, bled noir 65 ᴴ, avoine 64 ᴴ.

Prix des vins & eaux-de-vie.

Vins nouveaux, premiere qualité, 120 à 125 ᴴ le tonneau; ſeconde qualité, 110 à 115 ᴴ; troiſiéme, 90 à 100 ᴴ eaux-de-vie 112 à 116 ᴴ les 29 veltes.

Prix des ſels.

Au Poulignen & au Croiſic, 90 ᴴ le muid; à Bourgneuf 80 ᴴ la charge.

L'arrivée de 12 Navires en très peu de tems, venant de nos Colonies, fait varier conſidérablement les autres marchandiſes qui n'ont point de prix fixe.

DE RENNES, *le 7 Avril 1764.*

Prix des grains au marché de cette Ville.

Froment, 17 à 22 ᴴ la charge de 300 à 320 ℔; ſeigle, 13 à 15 ᴴ la charge; bled noir ou ſarraſin 17 à 20 ſ le boiſſeau; avoine, 18 à 21 ſ le boiſſeau, dont il en faut huit à la charge.

Prix des toiles à voiles.

Toile à ſix fils en trente portées 17 à 17 ſ 6 d à 18 ſ l'aune; à 4 fils même portée, 18 à 20 ſ; à 4 fils brin en 25 portées, 14 à 14 ſ 6 d à 15 ſ 3 d; à 4 fils commune, 12 à 13 ſ; courtes, 9 à 9 ſ 6 d; courtes fines, 9 ſ 6 d à 10 ſ 6 d; Saint Georges, 17 ſ 6 d à 21 ſ.

Prix des grains à Redon le 2 Avril.

Froment, 170 ᴴ le tonneau peſant 2400 ℔; ſeigle, 120 ᴴ.

A la Roche-Bernard.

Froment, 160 à 165 ᴴ le tonneau peſant 2200 ℔; ſeigle, 110 à 115 ᴴ.

DE BEAUVAIS, *le 8 Avril 1764.*

Prix moyen des Grains vendus au marché de cette Ville pendant le mois de Mars dernier.

La mine de bled contenant 32 pintes de Paris; & dont les cinq font un ſeptier de Paris, a valu, ſçavoir:

La mine.		*Septier meſure de Paris.*	
Le from.,	2 ᴴ 5 ſ 10 d	11 ᴴ 9 ſ	2 d
Bled moiſon $\frac{2}{3}$ bled $\frac{1}{3}$ ſeigle.	2 ᴴ 1	2 d	10 ᴴ 5 ſ 10 d
Bled metoyen $\frac{1}{2}$ bled & $\frac{1}{2}$ ſeigle.	1 ᴴ 17	2 d	9 ᴴ 5 ſ 10 d
Petit bled.	1 ᴴ 13 ſ	2 d	8 ᴴ 5 ſ 10 d
Avoine	1 ᴴ 14 ſ	2 d	11 ᴴ 7 ſ 9 d
Orge.	1 ᴴ 7 ſ	7 d	5 ᴴ 10 ſ 4 d
Seigle	1 ᴴ 2 ſ	7 d	5 ᴴ 13 ſ

Nota. La mine d'avoine contient 48 pintes de Paris; & 20 font 3 ſeptiers de Paris. La mine d'orge contient 40 pintes de Paris; & 4 font le ſeptier à bled de Paris. La mine de ſeigle eſt égale à la mine de bled.

CHANGE DE LONDRES
avec différentes Places de l'Europe, le 13 Avril 1764.

Amſterdam, 2 uſances ½	36	2
D° à vue	36	
Rotterdam 2 uſances ½	36	3
Hambourg 2 uſances ½	34	8
Paris	30	½ à ⅝
D°. 2 uſances	30	¼
Bordeaux, 2 uſances	30	⅛
Cadix	38	⅛
Madrid	38	¼
Bilbao	37	⅞
Livourne	48	¼
Gênes	47	¼
Veniſe	50	
Liſbonne	5 5	¼
Porto	5 4	⅛
Dublin	8	⅝
Agio de la banque d'Holl.	3	½

Prix des Matieres d'or & d'argent, & de la Cochenille, à Londres le même jour.

Or en eſpéces	3 ℔	18	3 d
D°. en barres	3	18	3
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares		5	2 ¼
D°. petites		5	2 ¼
Grandes Mexicaines		5	2 ¼
D°. petites		5	2 ¼
Argent en barres		5	3 ½
Cochenille la ℔		14	ſ

PRIX DES FONDS PUBLICS EN ANGLETERRE, *le même jour.*

Actions de la Banque	fermé.
De la Com. des Indes	150 ½ à ¾
Actions de la Mer du Sud.	95 ½
Anc. Ann. de la M. du S.	fermé
D°. Nouvelles	fermé
D°. réduites à 3 p °/°	86 ¼
D°. conſolidées à 3 p. °/°.	85 ¼ à 86 ¼
De la C. des I. à 3 p °/°.	fermé.
D° de 1751, à 3 p °/°	fermé.
D°. de la B. 1756 à 3 ½ p. °/°.	87 ¼
D°. 1758 a 3 ½ p °/°.	90 à 91
D°. 1762 à 4 p °/°.	97 ½
Bill. de la C. des I. prime.	6 à 13 ſ
De l'Ech. 1763.	
Eſcompte	2 ſ
De la Marine payable en Avril.	
Eſcompte	
Annuités à longs term.	26 ½
Souſcriptions 1763.	fermé
De la Marine à 4 p °/°	
D°. à 4 p. °/°. 1763.	

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS
à Paris, le 21 Avril 1764.

Changes.

Amſterdam	55	⅛
Londres	30	⅞
Hambourg	180	¼
Madrid	15	2
Cadix	15	1
Livourne	95	
Lyon, Pâques		¼

Effets publics.

Actions des Fermes	1015
Amortiſſ.	
Duplicata	
3e. Lotterie	
2 ſ p ℔	
Emprunt, 50 millions	9
Annuités	475
Coupons	95
Colonies,	7
Récepiſſé des Monnoyes,	

Compagnie des Indes.

Actions	825
Emprunt	466
Promeſſes.	

Epoques de la quatriéme Lotterie.

3	3 ½ p °/°.
4, 5	4 p °/°.
8 à 12	8

Contrats.

Bretagne	8
Cuirs a 3 pour °/°	56
Sur la Ville de Paris	

AVIS.

Cette Gazette paroît réguliérement deux fois par ſemaine; on y inſere, gratis, les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement eſt de 24 ℔ pour une année. Pluſieurs perſonnes, dont l'Abonnement a fini au dernier Mars de cette année, l'ont renouvellé pour juſqu'au premier Janvier 1765 à raiſon de 18 ℔. Tous ceux à qui cet arrangement paroîtra plus commode, ſont les maîtres de le prendre. Il faut s'adreſſer au ſieur DUFRESNE, *Directeur, au Bureau général, rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & les ports des lettres.*

A Paris, de l'Imp. de VALLEYRE *pere, rue S. Severin.*

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Samedi 28 Avril.

De Londres, *le 7 Avril* 1764.

La Société pour l'encouragement des Arts, &c. ayant murement examiné l'utilité des jaquettes ou juſtes-au-corps de liége, inventés par le Docteur Wilkinſon pour ſauver la vie des marins, ou autres en danger de périr par les accidens très-fréquens de la navigation, & trouvant que leſdits juſtes au-corps étoient d'une invention commode & peu coûteuſe, elle recommande inſtamment aux ſoins & à l'humanité des Négocians, & autres qu'il appartiendra, de faire enſorte que leur Vaiſſeaux ſoient toujours pourvus d'une quantité ſuffiſante de ces juſtes-au-corps, afin que ceux qui auront le malheur de ſe trouver dans les calamités ordinaires de la navigation, puiſſent par ce moyen ſauver leur vie.

NB. On trouve la deſcription avec l'eſtampe de ces juſtes-au-corps, dans le Livre du Docteur Wilkinſon, intitulé *tutamen nauticum*; uu la préſervation des Marins.

De Petersbourg, le 6 Mars 1764.

On a apporté depuis quelques jours des mines de Siberie 13,200 ℔ peſant d'argent, & 990 livres d'or, qui ont été exploités l'année derniere. Le produit de l'année 1762, n'a pas été ſi conſidérable: les mineurs aſſurent que leur travail cette année-ci, ſera encore plus lucratif.

De Londres, le 9 Avril.

Dans les différens Ecrits derniérement publiés pour & contre la Compagnie des Indes, on prouve par l'état ſuivant de l'argent exporté depuis dix années, qu'il y a 5 à 6 ans qu'on n'a pas envoyé d'argent à Bengale, d'où il ſuit que le Commerce de toute l'Inde a été ſupporté par Bengale.

Etat de 10 *années d'exportations dans l'Inde en or & en argent levé ſur les Regiſtres de la Douanne.*

Exporté depuis 1753, juſqu'à 1758, 118,127 onces d'or & 10,556,784 onces d'argent depuis 1759, juſqu'à 1764, 9,760 onces d'or & 1,411,116, onces d'argent.

De Bussy S. Georges, *près Lagny ſur Marne, le* 10 *Avril* 1764.

Lettre de M. Girouſt, Laboureur, à l'Auteur de la Gazette du Commerce.

On a avancé, Monſieur, dans pluſieurs de vos Gazettes, que la valeur actuelle du froment étoit au-deſſous des frais du Cultivateur. J'entreprens de vous prouver aujourd'hui cette fâcheuſe verité. Je vais entrer pour cet effet dans le détail de tous les frais, & de toutes les charges que ſupporte le Laboureur avant que d'avoir quelque choſe à ſoi. Je me flatte que ce détail ne pourra être critiqué du peu de mes Confreres qui aiment encore aſſez leur profeſſion pour ſe rendre compte à eux-mêmes de leurs dépenſe & de leur recette.

Tout le monde conviendra aiſément, qu'aux environs de Paris, à 10 ou 15 lieues à la ronde, il faut trois chevaux par chaque charrue; c'eſt le premier objet de dépenſe que j'articulerai plus bas: le ſecond eſt le loyer de chaque arpent de terre, dont j'établis la meſure à 100 perches de 20 pieds pour prendre un milieu entre la perche de 18 & celle de 22

pieds. Je mets le loyer de cet arpent à 12 ᴴ, & la taille à 6 ᴴ. Comme je n'entens parler que de la bonne terre, ſi l'on me fait quelque reproche, ce ſera pour avoir mis ces prix trop bas. J'obſerve, pour une plus grande intelligence de mon expoſé, que de trois années le Laboureur tient un tiers de ſes terres en jacheres, un tiers en froment, & l'autre tiers en mars ou en avoine. L'arpent de bled doit ſupporter ſeul les deux tiers des frais de l'exploitation, par conſéquent, les deux tiers de la nourriture & de l'entretien des domeſtiques & des beſtiaux, il doit par la même raiſon ſupporter deux années de loyer & deux années de taille, tant pour l'année de récolte que pour celle de jachere, année, où les terres coûtent ſeulement à préparer, & ne rapportent rien. La raiſon de cela, c'eſt que les mars par leur peu de production ne payent qu'à peine l'année du loyer, & celle du tiers de la taille, pour laquelle ils ſont compris dans la totalité des terres, ils ne payent non plus que le tiers des frais d'exploitation.

L'obligation où nous ſommes d'avoir des chevaux forts & robuſtes, pour répondre aux travaux rudes que nous leur faiſons faire, fait que chaque cheval mange au moins deux bottes de foin par jour du poids de 14 à 15 ℔, deux bottes de paille, de 10 ℔, & un boiſſeau d'avoine, meſure de Paris. Le chartier qui les conduit ſe loue 150 ᴴ par an; il mange de la viande à deux de ſes repas, du fromage aux deux autres, & il boit au moins une pinte de vin par jour, meſure de chapitre, en ſorte qu'on ne peut évaluer ſa nourriture à moins de 12 ſ par jour. Chaque charrue attelée de trois chevaux, exploite environ 30 arpens de terre en bled, & 30 en mars.

C'eſt d'après le réſumé de toutes ces dépenſes, défalcation faite du tiers pour les mars, que je vais démontrer clairement la valeur intrinſéque que coûte année commune le bled du Cultivateur. Pour y parvenir ſolidement, je poſe en fait que l'arpent de terre, ſuivant la meſure que j'ai établie, ne peut produire au plus, année commune, que ſix ſeptiers de bled marchand, meſure de Paris; c'eſt-à-dire qu'il peut produire dans les meilleures années 7 à 8 ſeptiers, & 3 ou 4 dans les foibles. Ces ſix ſeptiers, ainſi qu'on le va voir par le tableau ſuivant de dépenſe, ont coûté au Fermier 107 ᴴ 4 ſ, ce qui revient par chaque ſeptier à 17 ᴴ 17 ſ 4 d. Dans quelle erreur le vulgaire n'a-t-il pas été juſqu'à préſent, en croyant que ce même Fermier eſt encore trop riche, lorſqu'il ne vend aſſez ſouvent ce même ſeptier de bled que 10, 12 ou 14 ᴴ.

Trois chevaux mangent par an 2190 bottes de foin, qui à raiſon de 20 ᴴ le cent, année commune, font	438 ᴴ
Ils mangent par an 2190 bottes de pailles, qui à raiſon de 10 ᴴ le cent, font	219
Ils conſomment par an 1095 boiſſeaux d'avoine, qui à 10 ſ le boiſſeau, font	547 ᴴ 10 ſ
L'entretien de chaque charrue, coûte pour le Maréchal,	40
Pour le Charron,	40
Pour le Bourrelier,	24
Pour le Cordier,	20
Pour gage du Chartier en deux termes,	150
Pour ſa nourriture,	218 ᴴ
Total.	1696 ᴴ 10 ſ

C'eſt de ce premier chapitre de dépenſe qu'il faut partir, & dont il faut prendre les deux tiers pour les imputer ſur nos trente arpens de bled, l'autre tiers reſtant de droit ſur les mars. Ces deux tiers donneront la ſomme de 1131 ᴴ à diviſer en 30; par conſéquent, ce ſera pour chaque arpent 37 ᴴ 14 ſ: mais il faut encore joindre à cette ſomme les dépenſes ſuivantes.

Pour le loyer de chaque arpent, attendu qu'il doit ſupporter deux années, puiſqu'il y en a une où il ne rapporte rien,	24 ᴴ
Pour la taille, pour deux années, par la même raiſon	12 ᴴ
Pour enſémencer à raiſon de 8 boiſſeaux par arpent, meſure de Paris, en mettant le ſeptier à 15 ᴴ	10 ᴴ
Pour rentrer & ſoyer chaque arpent	10
Pour échardonner, faire écou-	

ler les eaux & les façons de fossés,	1 10	s
Pour battre les six septiers de bled à raison de 15 s par septiers,	4 10	
Pour les cribler,	10	
Pour frais de halle,	1 10	
Pour charger & répandre le fumier de chaque arpent,	1 10	s
Pour le dépérissement annuel de chaque cheval, 40 ℔. ce qui fait 120 ℔, & par conséquent 4 ℔ que doit supporter chaque arpent, ci,	4 ℔	
Total.	69 10	s

En joignant ces 69 ℔ 10 s aux 37 ℔ 14 s déjà arrêtés dans le premier article de dépense, il en résultera pour chaque arpent une somme de 107 4 s

Ce qui établit que le septier de bled coûte au Cultivateur, 17 ℔ 17 s 4 d

Tout le détail de dépense, dans lequel je viens d'entrer ne présente que les frais annuels & indispensables de culture. Il convient maintenant d'exposer la mise du Fermier pour lui adjuger un intérêt relatif a la dépense primitive qu'il a été obligée de faire, pour exploiter la quantité d'arpens indiquée ci-dessus.

D'abord pour l'achat des trois chevaux, à raison de 360 ℔, chacun prix encore Commun,

	1080 ℔
Pour l'achat de la charrue	40
Pour celui de deux charrettes toutes équipées,	370
Pour trois herses,	12
Pour les harnois des trois chevaux, tant de charettes que de charrue,	50
Pour cables & cordages	15
Total.	1567 ℔

Il convient de joindre à cette somme de 1567 ℔, celle de 3216 ℔ qu'ont coûté les façons d'exploitation des trente arpens de terre à bled, ce qui composera une somme de 4783 ℔. Les intérêts de cette somme d'argent, montant à 241 ℔ 3 s, que le Cultivateur devroit retirer. Je ne parle pas des autres dépenses qu'il est obligé de faire pour différents ustenciles, & pour ses meubles. De plus, ne doit-il pas vivre ainsi que sa famille ? Son industrie, & ses talens doivent-ils rester sans récompense ? Est-il un genre de Commerce où le Marchand ne gagne au moins 10 pour cent de ses débourses, sans toutes fois être exposé à autant de vicissitudes & d'accidens que le Laboureur ? Aussi cette profession est languissante depuis plus de cent ans, & le peu de sujets qui s'y soutiennent aujourd'hui, ne le font qu'à la faveur de quelque branche de Commerce étrangere à leur état.

Je suis, &c.

Nous n'avons rien changé aux calculs du Cultivateur qui nous adresse cette Lettre. Nous désirons qu'ils soient trouvés éxagerés, parce que s'ils sont à l'abri de toute critique, ils prouvent que notre Agriculture doit être dans un état de dépérissement effrayant.

DE PARIS, *le* 18 *Avril* 1764.

Avis divers.

Le Sieur Andrieux, Marchand Grainier Quai de la Feraille, au Roi des oiseaux, a reçu nouvellement d'Irlande des graines propres à former des prairies artificielles; il a reçu entre autres du vrai *Rey-grass*, *gramen lolio simile*; il débite aussi de la graine de sainfoin de Dublin : cette graine est supérieure en propriétés à celle de France. Il lui viendra au premier jour du *fix houx*, *suck-le grass*, ou chevre feuille herbe, plante qui ne se fauche jamais & qui forme un très-beau gazon qui conserve sa verdure pendant l'hiver comme pendant l'été.

Le Sieur Languigneux fils, Marchand Tapissier, rue de la Harpe, vis-à-vis celle des Mathurins, a inventé & vend un siege portatif dont on peut se servir dans les parterres des spectacles malgré les flux & reflux. Ce même siege par le moyen d'une augmentation fort simple peut servir pour la chasse & pour les promenades. Ce siege très-solide & leger se met dans la poche, & s'adapte a une canne portative de grosseur ordinaire. Le Sieur Languigneux annonce qu'il s'arrangeroit pour la vente de ces sieges avec les marchands de Province.

On nous écrit de plusieurs endroits qu'il regne actuellement sur les poules une maladie épidémique qui en tue une quantité

considérable. Comme cette maladie, en se répandant, pourroit priver la société de secours utiles & mêmes nécessaires, nous croyons devoir prier ceux qui l'auroient traitée avec succès de nous communiquer les remedes dont ils se seroient servis. Nous les ferions connoître promptement. Il n'est personne qui ne doive s'empresser de rendre un pareil service aux habitans de la campagne Un Laboureur nous a assuré que de deux cents poules qu'il avoit, il ne lui en restoit plus qu'une.

DE BORDEAUX, *le* 31 *Mars* 1764.

Importation.

De la Martinique, par les Navires *le Daubenton*, de Bordeaux, du port de 300 tonneaux, Capitaine Detrois, *le S. Jacques-François*, d'Audiern, du port de 130 tonneaux, Capitaine Chauvet, & *le Marquis de Perigord*, de Bordeaux, du port de 186 tonneaux, Capitaine Fatin, 813 barriques, 33 tierçons, 18 quarts, 1 ancre de sucre terré; 78 barriques, 130 tierçons, 696 quarts, 9 sacs, 1 ancre, 2 boucauds, 9 barrils de caffé; 58 barriques, 16 tierçons, 4 quarts de sucre tête; 1 barrique, 4 futailles, 23 quarts, 261 sacs de cacao; 1 caisse de pate d°; 3 barriques, 1 barril, 1 ancre, 3 quarts, 1 tierçon e vieux cuivre; 1 barrique de vieux étain; 1 quart, 1 barril de carret; 5 barrils de confitures; 6 caves de sirop; 6 caisses de liqueurs; 1 quart d'indigo; 54 lb de chocolat; 1 grenier de cannefice; 4 matelas de coton; 27 balles, 1 ballot, 10 ballotins de coton.

Du Port au Prince, par le Navire *la Daurille*, du Port au Prince, du port de 60 tonneaux, Capitaine Bonnet, 1 tierçon, 1 quart, 1 ancre, 1 barril d'indigo; 16 barriques, 13 quarts de sucre terré; 75 barriques, 6 quarts de sucre brut; 5 barriques, 7 futailles, 2 quarts, 5 boucauds, 1 ancre, 1 barril de caffé; 1 barril de confitures; 3 caves de sirop; 110 cuirs en poil.

De Rochefort, par le Navire *le S. Pierre*, de Roquedeteau, Me Dupuy, 8 caves de sirop; 65 barriques, 19 quarts de sucre brut, le tout provenant du Navire *le Duc de Choiseul*, venant de S. Domingue.

Du Cap, par le Navire *le Neptune*, de S. Malo, du port de 80 tonneaux, Capitaine Dupuy Delafaye, 33 barriques de sucre brut; 74 barriques de sucre terré; 15 boucauds, 8 futailles, 61 bariques, 77 quarts, 13 sacs de caffé; 1 quart d'indigo; 2 greniers de bois de campêche.

De S. Domingue, par le Navire *le Bourbon*, de Bordeaux, du port de 300 tonneaux, Capitaine Delbreil, 410 barriques, 1 tierçon, 5 quarts de sucre brut; 18 madriers de bois d'Acajou; 12 futailles, 3 ancres, 3 barriques, 42 quarts, 3 boucauds, 25 tierçons d'indigo; 53 barriques de sucre terré; 21 barriques, 176 quarts, 1 boucaud, 24 tierçons, 1 ancre, 3 sacs de caffé; 1 sac de canefice; 1 barril de confitures; 64 balles de coton.

De Corck, par le Navire *le Prince d'Orange*, de Corck, Me Allen, 500 barrils de bœuf; 300 caissons de chandelles; 146 frequins de beurre, *par entrepôt*.

De Neufchatel, par le Navire *le Johan Gustaf*, de Gottembourg, Me Leslic, 130 tonneaux de charbon de terre.

De Vyborg, par le Navire *les quatre Freres & Sœurs*, d'Amsterdam, Me Jans, 9000 planches de sapin de 10 pieds; 950 d° de 7 à 9 pieds.

De Nantes, par les Navires *la Ste Anne*, du Port-Louis, Me Percel, & *le S. Yves*, d'Abrilduc, Me Cloarte, 4 caisses de thé; 40 paquets de fer en verge.

De Morlaix, par le Navire, *la Marie-Victoire*, de Morlaix, Me le Roux, 2 ballots de fil & bas de fil; 40 barriques de suif; 12 barrils de beurre.

DE BORDEAUX, *le* 5 *Avril* 1764.

Importation.

De S. Domingue, par le Navire *l'aimable Marie*, de Bordeaux, du port de 80 tonneaux, Capitaine Gramond, 118 barriques, 1 quart de sucre terré; 20 milliers de merrain; 400 côtés de cuirs tannés; 2 greniers de bois de Campêche; 2 balles de coton; 2 barriques, 1 futaille, 1 quart, 1 barril d'indigo; 1 caisse de liqueurs; 3 caves de sirop; 2 barrils de confitures; 17 barriques, 67 quarts, 28 futailles, 11 sacs, 1 boucaud de caffé.

De la Guadaloupe, par le Navire, *le Bizarre*, de Bordeaux, du port de 200 tonneaux, Capitaine David, & *le Dauphin*, de S. Jean-de-Luz, du port de 200 tonneaux, Capitaine Ducos, 283 barriques, 43 tierçons, 64 quarts de sucre terré; 87 barriques, 22 tierçons, 18 quarts de sucre tête; 112 barriques, 1 quart, 1 tierçon de sucre brut; 117 bar-

riques, 1 barril, 266 quarts, 58 ſacs, 4 ancres, 12 tierçons de caffé; 2 barrils, 1 ſac de cacao; 83 balles, 6 ballots, 11 ballotins de coton; 254 barrils de gingembre confit; 1 grenier de gingembre ſec; 9 caves de ſirop; 2 caiſſes, 2 caves de liqueurs; 1 barril de vieux cuivre; 12 barriques de caneſice; 2 barrils de confitures.

Du Cap, par le Navire *la bien-aimée Françoiſe*, de Cherbourg, du port de 150 tonneaux, Capitaine le Febvre, 5 barriques, 139 quarts de ſucre terré; 83 barriques, 27 futailles, 1 tierçon, 121 quarts de caffé; 3 quarts d'indigo; 2 barrils de confitures; 1 ſac de graine; 1 grenier de bois de gayac; 1 ballot de coton.

De Nantes, par les Navires *la Marie*, de Cabara, Me Deſpagne; *le S. Louis*, de Dieppe, Me Gaillard; *la Catherine*, de l'Iſle-Dieu, Me Boiſſy; *le Cheval Marin*, de Nantes, Me Thebeaud; *la Ste Anne*, de Rhuis, Me Largonet; & *le S. Jean*, de Bordeaux, Capitaine Laclotte, 10 futailles, 2 quarts d'indigo; 1 ballot de caffé Moka; 6 caiſſes, 2 quarts de thé; 8 balles de peaux de vache tannées; 1 caiſſe de chapeaux; 12 balles de toile; 2 ballots de bas de fil; 118 quintaux, 83 lb de fer; 24 barrils de cloux de fer.

De Quimperlé, par le Navire *la Marie-Gabriele*, de Quimperlé, Me Guirard, 15 demi-barriques, 14 quarts de ſardines preſſées.

De Dublin, par le Navire *le Franc-Maçon*, de Dublin, Me Weſſer, 110 barrils, 8 tierçons de bœuf.

De Corck, par les Navires, *les Catherine & Marie*, de Corck, Me Bible, & *le Sally*, de Corck, Me Gould, 2 barrils, 2 demi-barrils de langues de bœuf; 160 caiſſons de chandelle; 300 frequins, 20 demi-frequins de beurre; 1209 barrils de bœuf.

De Londres, par le Navire *l'Aigle*, de Londres, Me Wilſon, 100 barrils de farine.

D'Hambourg, par le Navire *le jeune Arnold*, d'Hambourg, Me Onnes, 1 futaille, 1 caiſſe, 2 tonneaux de mercerie; 1 caiſſe de boîtes blanches; 10 tonneaux, 1 futaille de faulx à faucher; 1 balle de peaux de vache de Ruſſie; 234 torches, 9 futailles de fil de laiton; 9 pierres à filtrer l'eau; 12 feuilles, 2 boucaud de cuivre en platine; 40 feuilles d° rouge; 1 futaille de poivre giroflé; 1000 nattes; 1 caiſſe de cornes a lanterne; 1 barril d'yeux d'écreviſſe; 1 tonneau de clincaillerie; 1 caiſſe de thé; 3 fond de chaudiere; 25 barriques de couperoſe; 6 balles de laine en rame; 3 coffres de verres & gobelets; 123 barrils de fer blanc petit modele.

De Stetin, par le Navire *la Carolina Frederick*, de Stetin, M. Peckar, 1975 pieces de bourdillon; 304 pieces de bourdille; 14 milliers, 5 huitiemes de pipaille; 2 milliers, 1 huitieme de merain de 4 pieds; 6 milliers, 1 ſeizieme de longaille a barrique; 1 caiſſe de thé.

De Breſt, par le Navire *la Notre Dame*, d'Abrilduc, Me le Bras, 171 peaux vertes de bœuf; 2 barriques de ſuif; 56 barriques de vuidanges.

De Quimper, par les Navires *la Marie-Françoiſe*, de l'Iſle-Dieu, Me Valteau, & *l'Angelique*, de Camaret, 1 barrique de beurre; 124 peaux de bœufs & vaches; 2 ancres de fer; 3 demi-barriques de ſardines; 6 pieces d'indiennes *par entrepôt*.

De Rouen, par le navire *le S. Jean-Baptiſte*, de Dieppe, Me le Clercq, 6 barriques de cidre; 100 marmites de fer; 16 paniers, 1 boucaud de fayance; 60 barriques de terre à rafiner.

DE ROUEN, *le 7 Avril* 1764.

Importation.

De la Rochelle, par le Navire de Jean-Baptiſte le Protre, 125 ballots de coton; 2 barriques de dégras; 36 futailles d'eau-de-vie; 2 balles de caffé de Bourbon; 2 ſacs de graine de moutarde.

Du Havre, par les Alleges de François Rabier, Jean Ancel, Charles Letrain, & Jean Dorion, 111 caiſſes, 1326 demi-caiſſes de ſavon; 130 balles & ballots de coton en laine; 4 balles d° filé; 34 ſacs, 1 balle de noix de galle; 15 balles d'amandes; 6 pierres à filtrer; 4 pieces, 3 demi-pieces, 1 barril, 1 colis d'huile d'olive; 1 caiſſe de fromages; 1 d° de capres & anchois; 2 d° de jujubes; 1 barrique d'iris; 2 balles d'alun de Rome; 109 d° de laine; 100 d° de ſoude; 5620 cornes de bœuf; 799 buches de bois de campêche; 21 futailles, 16 boucauds, 2 quarts d'indigo; 10 caiſſes d'oranges; 4 d° de citrons; 36 barriques, 1 quart de ſucre terré; 1 barrique, 1 tierçon, 1 quart, 4 ſacs de caffé; 1 caiſſe, 1 paquet

de chocolat ; 55 futailles, 39 demi-muids, 6 tierçons, 17 tiercerolles, 13 ſixains de vin ; 4 balles de liége ; 32 caiſſes d'eau de lavande ; 3 caiſſes de ſuc de réglisſe ; 1 barril de ſel ammoniac ; 4 barriques de ſouffre ; 2 d° de fleur d° ; 1 barril d'olives ; 15 balles de pierre ponce ; 1 barril de raiſins ; 1 d° de ſel-gemme.

De Morlaix, par le Navire de Biller, 21 balles de fil ; 600 pieces de plomb ; 9 barriques de graiſſe & vieux oing ; 6 balles de crin ; 9 balles de graine ; 20 d° de cire jaune ; 2 d° de toiles, dites craye-large ; 50 ballots de mercerie.

D'Honfleur, par les Alleges de M. Poſtel, J. Julien, & François Heutte, 299 pieces, 2 demi, 1 feuillete, 8 tiercerolles de vin ; 10 caiſſes de manne ; 1 grenier de liége.

D'Harfleur, par les Barques de P. Durand & P. Duval, 350 mines d'avoine.

Par terre, 12 caiſſes de coton en laine ; 1 d° de chocolat ; 8 balles de lin ; 5 balles, 1 ballot de coton filé ; 6 barrils d'amidon ; 4 pieces d'huile de lin ; 2 barrils d'orſeille ; 16 balles de laine ; 1 tonneau de fromage de gruyere.

DU HAVRE, *le 9 Avril* 1764.

Importation.

De la Martinique & la Guadaloupe par le Senau *le Vernon*, Capitaine N. Giot, 114 barriques, 13 tierçons, 5 quarts de ſucre ; 5 barriques, 5 tierçons, 89 quarts, 16 ſacs de caffé ; 104 balles, ballots ou ſacs de coton ; 7 planches de bois de noyer ; 1 petit ſac de carret.

De Corck, par le Sloup Anglois *l'Anne Suzon*, Capitaine George Merriot, 320 barrils de bœuf ; 60 frequins de beurre ; 20 frequins de langues ; 50 caiſſes de chandelles.

De Marſeille, par le Navire *l'Anne*, Capitaine Desbois, 1489 demi-caiſſes, 119 caiſſes, 134 tierçons de ſavon ; 19 pieces, 9 barrils d'huile ; 31 ſacs de ſumac ; 85 balles de coton en laine ; 1 d° filé ; 21 ſacs de noix de galles ; 62 barriques, 103 caiſſes de ſouffre ; 11 balles de graine de jardin ; 13 caiſſes de vin ; 2 d° de liqueurs ; 9 ſacs d'alun ; 6 colis de drogueries ; 2 couffes de ris ; 1 balle de laine de chevron ; 1 balle d'amandes.

De Neuf-Chatel, par le Navire Anglois *le Jean*, Capitaine G. Sparck, 750 fanmons de plomb ; 18 chaldres de meulle à Talandiers ; 24 chaldres de charbon de terre.

De Rotterdam, par la Galiote Hollandoiſe *le jeune Jeſſe*, Capitaine Obbes de Heer, 400 feuillards, 1 paquet de broſſerie ; 1 rame, 1 paquet de papier ; 6 ſacs de pois ; 6 d° de gruau ; 1 balle de poivre ; 70 fromages ; 10 bottes d'acier ; 1 ballot de toile à voile ; 48 ſacs, 24 pouches de graine de lin ; 26 barrils de bray ; 30 barrils de gaudron ; 4 pieces d'huile de baleine ; 2 panniers de noir de fumée ; 2 coffres de pipes ; 1 moulin à caffé ; 3 caffetieres de cuivre ; 1 barril de coup roſe ; 591 planches.

D'Hambourg, par la Galiote Hollandoiſe *la Demoiſelle Hendrina*, Capitaines Pietes Brus, 278 barrils de gaudron.

De Portsmouth, par le Sloup Anglois *la Providence*, Capitaine Thomas Browon, 2 coffres de hardes ; 1 matelât.

Exportation.

Le Brigantin *la Diligente*, Capitaine Philon, eſt parti pour Bayonne.

Le Brigantin *le l'Orient*, Capitaine Saurin, pour Rouen.

Le Navire Danois *la Dame Eliſabeth*, Capitaine Buhr, & le Navire *l'Union*, Capitaine Lambert, ſont partis pour Marſeille, chargés de bled & de farine.

Le Senau *l'Union*, Capitaine Landré eſt parti pour Léogane.

Les Navires *le Comte de la Tour d'Auvergne*, Capitaine de la Foſſe, *le Robuſte*, Capitaine Jean Boullet, & *le Neptune*, Capitaine Dupuy Fromy, ſont partis pour S. Malo.

Le Navire Eſpagnol *la Victoire*, Capitaine Melida, eſt parti pour Dunkerque.

Le Senau Eſpagnol *le Neptune*, Capitaine Julian de la Campa, eſt parti pour Londres.

Le Navire *la Tamiſe*, Capitaine la Moiſſe, eſt parti pour la côte d'Angola.

Le Senau Hollandois *la Jacoba Rebecca*, Capitaine Claas Deelder, eſt parti pour Amſterdam, chargé de ſucre & caffé.

Le Navire Hollandois *la Fortune*, Capitaine Cornelis Peper, eſt parti pour Cherbourg, chargé de 321 balles de ſonde.

Le Navire l'Eſpérance, du port de 300 tonneaux ou environ, armé de 8 canons,

28 hommes d'équipage, Capitaine Adrien Aze eſt actuellement en charge dans ce Port, pour aller en droiture à la Guadaloupe, & partira dans le courant de Mai. Ceux qui voudront y paſſer ou charger des marchandiſes à Fret, s'adreſſeront au Havre à M. Louis le Clerc.

DE BAYONNE, *le* 10 *Avril* 1764.

Importation.

Du Cap, par le Navire *la Roſalie*, Capitaine Lafargue, 250 barriques de ſucre terré; 31 d° de caffé; 41 quarts d°; 112 futailles d'indigo; 1000 quintaux de bois de Campêche.

Du Cap, pour S. Sebaſtien, par le Navire *le Victorieux*, Capitaine Launay, ſucre & caffé.

De la Louiſiane, pour le même endroit, par le Navire du Capitaine Banlanqué, différentes marchandiſes.

Prix de quelques marchandiſes & des grains.

Jambon, 44 à 45 ℔ *le cent*; froment 7 ℔ 4 ſ; bled d'Inde, 4 ℔ 16 ſ *la conque peſant* 65 ℔.

Il y a apparence de diminution dans les ſucres occaſionnée par l'arrivée des vaiſſeaux ci deſſus.

Il arrive journellement des Batteaux plats pour le tranſport des bois qui doivent ſervir à la conſtruction des Vaiſſeaux du Roi.

Il y a actuellement 17 Vaiſſeaux ſur les Chantiers de cette Ville de 130 à 400 tonneaux chacun.

DU HAVRE, *le* 12 *Avril* 1764.

Importation.

D'Hambourg, par la Galiotte *Hollandoiſe*, *la Catherine*, Capitaine Taakc Janſen, 1 tonneau de faulx; 36 balles de laine; 1 ballot de toile de coton imprimée 1 barril de vitriol; 1 d° de creuſets; 5 fonds, 1 paquet de 4 petits fonds 14 planches; 1 barre de cuivre; 3 futailles de cire jaune; 2 barrils de bœuf fumé.

De Breſt, par la Galiotte du Roy *la Notre-Dame de Grace*, Capitaine Douyere, 16 billes de bois; 1 caiſſe, 4 quarts de ſucre; 1 barril, 1 barrique de vin; 2 panniers d'eau de Briſtol; 2 barrils, 2 caiſſes de plomb.

De Lisbonne, par le Brigantin *le Triton*, Capitaine Maxime Duval, 1 caiſſe de vin; 1 caiſſe, 1 panier d'orange; 1 grenier de fruits.

De Cette, par le Navire *le jeune Iſaac*, Capitaine Barend Jonge Boer, 194 pipes; 151 demi muids, 98 tiercerolles, 4 ſixains, 7 caiſſes de vin; 4 balles de graine de jardin; 2 barriques, 1 barril, 2 ballots, 1 balle de verdet; 2 barriques, 1 ballot de tartre; 1 caiſſon, 3 barrils d'huile; 10 caiſſes d'eau de ſenteur; 1 caiſſon d'eau-de vie; 1 d° de liqueurs; 2 caiſſes d'eſprit de vin; 2 d° de prune; 50 d° de citrons.

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris, le Mercredi* 25 *Avril* 1764.

Froment, *le ſeptier*, peſant 240 ℔	℔	ſ	d		℔	ſ
		13	15			
Pluſieurs ont vendu,	10			à	12	15
Meteil						
Seigle,		5	15	à	6	
Orge,		5		à	6	
Avoine		13	10	à	15	
Lentilles,		15		à	18	
D° à la Reine.						
Haricots,		16		à	24	
Ronds		15				
Pois gris		9		à	12	
Pois verds,		12		à	14	
Feverolles		9	10	à	10	10
Veſce		9		à	12	
Féves ſuiſſes		16		à	17	
Navette						
Chenevis		14	10	à	15	
Sarraſin		7				
Millet		18				
Senevé						
Lin,						
Luzerne		9				
Farine blutée, *le boiſſeau*,		21	ſ	à		28
Rémoulage		17	ſ 6	à		30

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve*, 25 *Avril*.

Froment, *le ſeptier*,					
Pluſieurs ont vendu					
Orge.	5	10	à	6 ℔	5
Veſce	12		à	12	10
Avoine en ſacs.	14	10	à	15	
Avoine en *banne*,	13		à	13	10
Farine blutée,	24		à	30 ℔	

CHANGE DE LONDRES
avec différentes Places de l'Europe, le 17 Avril 1764.

Amſterdam, 2 uſances ½	36	4
D° à vue	36	1
Rotterdam 2 uſances ½	36	4
Hambourg 2 uſances ½	34	9
Paris	30	⅝ ¼ à ⅛
D°. 2 uſances	30	⅛ ¼ à ⅛
Bordeaux, 2 uſances	30	⅛ ⅛ à ⅛
Cadix	38	⅛ ⅛ à ¼
Madrid	38	⅞ ⅛ à ¼
Bilbao	37	⅞ ⅛ à ¼
Livourne	48	¼ à ⅛
Gênes	47	½
Veniſe	50	
Liſbonne	5	5 ⅝ à ⅝
Porto	5	4 ⅝ à ⅞
Dublin	8	⅛ ⅝ à ¼
Agio de la banque d'Holl.	3	⅛ à ½

Prix des Matieres d'or & d'argent, & de la Cochenille, à Londres le même jour.

Or en eſpéces	3 ″	18 ſ	3 d
D°. en barres	3	18	3
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares		5	2 ¼ à ¼
D°. petites		5	2 ¼ à ¼
Grandes Mexicaines		5	2 ¼ à ¼
D°. petites		5	2 ¼ à ¼
Argent en barres		3	3 ½
Cochenille la ℔		14	ſ

PRIX DES FONDS PUBLICS EN ANGLETERRE, *le même jour.*

Actions de la Banque	fermé.
De la Com. des Indes	151 ¼
Actions de la Mer du Sud.	
Anc. Ann. de la M. du S.	fermé
D°. Nouvelles	85 ⅛
D°. réduites à 3 p °	85 ½
D°. conſolidées à 3 p. °	86 ¼ a 87 à 86 ⅞
De la C. des I. à 3 p °	
D° de 1751, à 3 p °	58
D°. de la B. 1756 à 3 ½ p. °	87 ¼
D°. 1758 a 3 ½ p °	
D°. 1762 à 4 p °	98 ¼ à 98 ⅛
Bill. de la C. des I. prime	15 à 20 ſ
De l'Ech. 1763.	
Eſcompte	
De la Marine payable en Avril.	
Eſcompte	
Annuités à longs term.	26 ⅛
Souſcriptions 1763.	
De la Marine à 4 p °	94 ⅛
D°. à 4 p. ° 1763	94 ¼

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS
à Paris, le 25 Avril 1764.

Changes.

Amſterdam	55	½ à 58
Londres	30	⅞
Hambourg	180	¼ à 180
Madrid	15	2
Cadix	15	1
Livourne	95	
Lyon, Pâques		¼

Effets publics.

Actions des Fermes	1015	
Amortiſſ.		
Duplicata		
3e. Lotterie		
2 ſ p″	2	¼
Emprunt, 50 millions	9	½ à 9
Annuités	475	
Coupons	94	½
Colonies,	7	
Récepiſſé des Monnoyes,		

Compagnie des Indes.

Actions	835	
Emprunt		
Promeſſes		7 ½

Epoques de la quatriéme Loterie.

3		
4, 6	4	½ p °.
7 8 à 10	8	

Contrats.

Bretagne	8
Cuirs à 3 pour °	56
4 p. °	75
Sur la Ville de Paris	

Prix du foin & de la paille à Paris, le 25 Avril 1764.

Le foin s'eſt vendu à la porte S. Michel 34 à 40 ″ le cent ; la paille a été vendu à la porte S Martin 12 à 15 ″ le cent.

Etiage de la riviére de Seine.

La Riviére étoit le jeudi 19 Avril 1764 à 9 pieds 9 pouces ; le 20 à 11 . . . 4 ; le 21 à 12 ; le 22 à 11 . . . 8 ; le 23 à 10 . . . 4 ; le 24 à 9 . . . 1 ; le 25 à 8 . . . 7 ; & le 26 à 8 . . 1 au-deſſus des plus baſſes eaux.

A Paris, de l'Imp. de VALLEYRE *pere, rue S. Severin.*

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Samedi 5 Mai.

D'ORLEANS, *le 26 Avril* 1764.

Lettre à l'Auteur de la Gazette du Commerce.

JE vois avec peine, Monſieur, que le zele patriotique, & la bonne foi ſont encore dans la dépendance des préjugés ſur le danger de la liberté indéfinie du commerce des grains. La Lettre du 27 Mars 1764, inſerée dans vôtre Gazette du 7 Avril, N°. 28, nous fait voir combien il en coûte à la timidité pour oſer fixer la lumiere. Tout y reſpire la probité, & l'amour de la Patrie, mais le préjugé ſous le voile de la prudence y reſſerre nos fers en nous vantant la néceſſité de les briſer. En effet, ſi la route que l'Auteur nous trace eſt la ſeule qu'il faille choiſir pour arriver au but, on peut l'aſſurer que nous n'y arriverons jamais. Cette prédiction eſt mieux fondée que la promeſſe qu'il fait des biens que doit procurer à la France la ſimple liberté du commerce des grains bornée à l'intérieur du Royaume

Pour prouver que cette aſſertion eſt fondée ſur des principes ſolides, il faut commencer par conſidérer les effets naturels du commerce des grains dégagé de toute gêne.

La concurrence établit un prix commun qui ne peut varier pour les conſommateurs, & pour les vendeurs qu'en raiſon des diſtances, à cauſe des frais de voiture La culture eſt proportionnée à la conſommation générale, & au bénéfice de ſon produit. L'abondance & les diſettes qui ſont deux fléaux égaux dans l'état de gêne ceſſent d'être onéreux dans l'uſage de libres communications. C'eſt par elles bien plus que par les deſirs frénetiques du luxe que la providence manifeſte que ſa volonté abſolue eſt d'entretenir une correſpondance réciproque entre les différentes nations, & qu'elle punit celles qui craignent de s'y ſoumettre. Preſque toujours attentive à groſſir les recoltes dans un canton quand elle les diminue dans un autre, alors le verſement du ſuperflu previent l'aviliſſement des prix dans les lieux de l'abondance, ſans les encherir exceſſivement dans ceux de la diſette. Dans cette ſituation heureuſe le Cultivateur & le Conſommateur ſoutiennent toujours ſans inquiétude leur activité & leur induſtrie.

Si une nation par de fauſſes vûes, croyant augmenter, par exemple, ſon induſtrie ſans prévoir qu'elle détruira ſon revenu, prenoit le parti de s'interdire le droit de participer au prix commun de l'Europe, & de défendre la ſortie de ſes grains pour en baiſſer la valeur chez elle, quelle ſeroit la ſuite de cette conduite?

La valeur venale de ſes denrées tomberoit en raiſon de l'engorgement cauſé par celles dont auroit débaraſſé l'exportation. Cet aviliſſement de prix forceroit d'abandonner la culture des terres dont le produit ne pourroit plus payer les frais. Bientôt on ceſſeroit de recueillir non ſeulement la portion des recoltes deſtinée pour l'étranger, mais encore celle qui ſervoit à nourrir ceux qui la faiſoient naître. La dépopulation, & des terres en friches ſeroient les premiers indices de la faute, & la diminution du revenu en ſeroit la premiere peine.

Elle ne ſeroit pas la ſeule: la culture proportionnée à la conſommation qu'on auroit reſtrainte rendroit les diſettes plus fréquentes. Ne cultivant plus que pour ſoi,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

on n'auroit plus la reſſource du ſuperflu qu'on verſoit chez ſes voiſins, le moindre accident cauſeroit un vuide. Ce vuide en jettant la plus grande épouvante ſeroit ruineux pour les Conſommateurs, & pour l'Etat, ſans donner aucun bénéfice aux Provinces de l'intérieur quand elles ſeroient dans l'abondance.

Le commerce vendroit fort cher, ſon ſecours en faiſant paſſer chez nos voiſins un argent qu'ils ne nous rendroient jamais pour la même cauſe. Les influences des ſaiſons ſoumiſes aux decrets de la providence ne permettent pas ordinairement que l'abondance ſoit a côté de la diſette; il n'y auroit donc que les Provinces éloignées qui pourroient faire part de leur ſuperflu; mais par leur éloignement les frais de voiture abſorberoient l'excédent de valeur que le bled auroit aux lieux de la conſommation en y rencontrant ſur-tout la concurrence des étrangers. Donc elles n'auroient aucun intérêt d'y pourvoir.

L'abondance ſeroit un fléau auſſi redoutable. Elle jetteroit tout dans l'engourdiſſement; gemiſſans ſous ſon poids, les Laboureurs ſeroient dans la miſere, & par l'impoſſibilité qu'ils trouveroient à faire rentrer leurs avances, ils diminueroient ſucceſſivement leurs travaux, & préparoient ſourdement une famine prochaine.

Comme dans une étendue bornée de climats telle qu'eſt celle d'un Royaume, il ne doit pas y avoir de diſproportions conſidérables dans les recoltes. Toutes les communications entre les Provinces ſe fermeroient: la diſette les rendroit inutiles, & l'abondance ſuperflues. Il y auroit très-peu de différence entre les prix de chacune, le plus haut ſeroit aux environs des Villes riches, & peuplées, mais cette différence ne ſuffiroit qu'à donner un mince ſalaire à un petit commerce de blâterie qui ſeroit la ſeule activité que pourroit entretenir la circulation des grains reſſerrés dans l'intérieur d'un Royaume agricole qui auroit renoncé au droit de nourrir ſes voiſins.

Tel ſeroit l'effet naturel d'une pareille conduite Je ne crois pas que l'Auteur, quoiqu'habile à ſaiſir l'aſpect le plus favorable des choſes, puiſſe imaginer quelques remedes de police qui puſſent ſuſpendre ſeulement la courſe rapide d'un tel Etat vers ſa ruine.

En fixant les yeux ſur cette eſquiſſe que l'Auteur me permette de lui demander comment il peut ſe flatter qu'un procédé qui auroit cauſé tant de mal puiſſe devenir le principe du bien? Comment ſans donner plus de conſommateurs, il peut eſperer qu'on accroîtra la maſſe de productions, que ſans augmenter les prix on augmentera les travaux, que le verſement d'une Province à l'autre ne payant que la voiture, le commerce s'empreſſera de rouvrir les communications, enfin que l'on fera des magaſins, quand ſelon lui-même on n'a pas la ſcience de conſerver les grains, & bien plus quand on ne ſçait où les placer: car les diſettes étant le ſeul motif qui puiſſe inviter les ſpeculateurs à faire des amas de bled, ils ſeront toujours arrêtés par la crainte de les voir ſe gâter ſi elles tardent à ſe faire ſentir au proche, ou ſi elles arrivent au loin, de voir la dépenſe du tranſport ravir tout le ſalaire attendu.

Le moment préſent me fournit une preuve palpable de la vérité de ce que je viens d'avancer. La moiſſon a preſque entierement manqué dans les Provinces méridionales de la France. Ce ſont les bords de la Loire qui ont fourni la plus grande partie de la ſubſiſtance de leurs habitans. Cependant les achapts n'ont pû y faire monter le prix du bled même à une valeur immoderée, quoique la vente ait été conſidérable, parce que les frais des tranſports étoient immenſes.

Les campagnes qui environnent la Capitale, n'ont reſſenti en rien le foible avantage de ce petit débouché, & prêtes à ſuccomber ſous la maſſe de leurs recoltes; elles vont bien ſurprendre l'Auteur, quand elles lui offriront des landes, à la place des riches moiſſons qui vont diſparoître, bien loin de voir, ſuivant ſon attente & ſes promeſſes, les Provinces de l'intérieur accélérer les défrichemens.

Pour mettre le comble aux démonſtrations, on va joindre au raiſonnement & à l'expérience, la preuve ſimple du calcul. Le fruit de la concurrence eſt d'établir un prix moyen commun entre ceux qui la partagent. Paris, comme gouffre des richeſſes, & centre de la plus nombreuſe population, procure à ſon territoire 14# 8ſ pour le prix moyen du ſeptier de Bled, il eſt de 12# 15ſ dans les Provinces de l'intérieur du Royaume. Le prix moyen commun qu'établiroit la concurrence de

» vement... qu'il ne ſauroit être un tribut... » qu'il ne peut être au-déſavantage de qui » que ce ſoit... que la balance eſt avanta- » geuſe pour tout le monde » .

Ces idées ſont bien oppoſées à celles qu'ont eues juſqu'ici toutes les perſonnes qui ont réflechi ſur le but & les effets du commerce. Nous ſommes perſuadés que lorſque M. du Pont ſe donnera la peine d'étudier avec ſoin les opérations du commerce, & les bons ouvrages qui ont été faits ſur cette matiere, il penſera bien différemment. Une nation, dans ſon commerce avec les autres Peuples, leur fournit des marchandiſes de toutes eſpeces ou pour une ſomme d'argent égale à celle du prix des marchandiſes qu'elle en tire, ou pour une ſomme ſupérieure, ou enfin pour une ſomme inférieure; dans le premier cas elle eſt au pair, dans le ſecond elle leve un tribut ſur les autres, & dans le troiſiéme elle eſt impoſée elle-même. Si ceci avoit beſoin de preuves, nous renverrions aux Elemens du commerce, ouvrage qu'on n'étudie pas aſſez parmi nous; nous renverrions encore avec confiance à la Lettre d'un Négociant *ſur les déſavantages d'une nation dans la ſortie de ſon argent à l'étranger*. On trouvera cette Lettre dans ſa Gazette du Commerce, N°. 23, & ſa ſuite Numeros 31 & 33.

De Paris, *le 26 Mai* 1764.

Lettre à l'Auteur de la Gazette du Commerce.

Je viens de lire, Monſieur, dans votre Gazette du Commerce du mardi 22 du courant N° 41, une Lettre ſur l'utilité de cet Ouvrage périodique, ſur les combinaiſons auxquels vos tableaux d'importations & d'exportations doivent néceſſairement amener l'homme d'Etat, le Patriote & le Commerçant, ſur la quantité des Navires & de matières étrangéres qui abondent de partout dans nos Ports, au grand préjudice de nos productions propres, de notre induſtrie & de notre Marine marchande; enfin ſur l'habitude où nos voiſins ſont, depuis longtems, avec accroiſſement annuel, & à notre détriment, de s'attribuer tout le cabotage ou la navigation de port en port, tout le long des côtes. Je ne peux qu'applaudir aux refléxions patriotiques de l'Auteur; notre négligence ſur nos propres intérêts a réduit notre Commerce à l'Etat paſſif, dans lequel nos rivaux tâchent de l'entretenir; & le meilleur marché des marchandiſes, de la main-d'œuvre & du fret, principal reſſort du commerce maritime, milite en leur faveur contre nous; cela n'eſt que trop vrai. Quelques-unes des cauſes de cet avantage des Anglois & des Hollandois ſur nous, & particulierement dans la Baltique, ſont, ſelon l'Auteur de la Lettre, 1°. le bas intérêt de l'argent chez eux, 2° les traités de commerce qu'ils ont faits avec les puiſſances du Nord, deux grands moyens qui nous manquent, 3°. l'économie que les Hollandois ſur tout, apportent dans leurs armemens & leurs navigations; cette économie conſiſte, dit-il, dans la meilleure qualité des matiéres, dans la légéreté des manœuvres, & dans les moindres longueurs & diametres des mâts, vergues, &c.

Je paſſe condamnation ſur la qualité des matières, il eſt certain que nous ne ſommes pas aſſés ſcrupuleux ſur leurs choix, que les fournitures navales ſe diviſent dans le Nord en trois lots, ſçavoir, l'Anglois, le Hollandois, & le François, ce qui déſigne dans le langage des vendeurs, la premiere, la ſeconde & la troiſiéme qualité; que les fournitures paſſent par trop de mains avant de nous arriver, que c'eſt ce qui les renchérit, & qu'enfin, je ne parle ici que des chanvres, au lieu de n'en employer que le premier brin dans la fabrication de nos cordages, nous y faiſons entrer le ſecond brin & ſouvent même de l'étoupe, ce qui groſſit nos agrets, les rend plus peſants, parce qu'ils boivent plus de gouldron, plus difficiles à manier, moins forts, &c.; mais quand à la hauteur des mâts, à la longueur & au diametre des vergues, ni les Hollandois, ni les Anglois, ni nous ne ſommes les maîtres de les regler à fantaiſie, ni d'après des principes d'économie; il y a des réglec & des proportions deſquelles l'expérience ne permet pas de s'écarter. Les Anglois portent à la vérité les mâts majors un peu plus courts que les nôtres, mais leurs vergues ſont plus longues, leurs baſſes voiles gagnent conſéquemment en envergures, & bordant ce qu'elles en chûte, leur volume & leur poids ſera donc égal aux nôtres, ainſi que le volume & le poids de leurs cordages, ſi

la qualité des matières eſt la même, s'entend quant aux mâts & aux vergues des Hollandois, ils ne ſont plus courts & moins gros & en proportion le reſte de leurs agrets, que parce que leurs Bâtimens étant plus plats, ont moins de pied dans l'eau, conſéquemment un moindre volume du fluide à diviſer, une moindre réſiſtance à vaincre, & que dès-lors ils n'ont pas beſoin d'une auſſi grande puiſſance, c'eſt-à-dire de préſenter une auſſi grande ſurface au vent Ce n'eſt pas par goût ni ſupériorité de connoiſſances, que les Hollandois ont donné cette forme à leurs Vaiſſeaux : la difficulté de leurs côtes remplies de bancs & d'écueils les y a forcés, & les Anglois & nous, ſommes d'autant plus déterminés à ne pas imiter leur conſtruction, que nous ſçavons par expérience que de deux Navires, l'un à varangues plattes, comme ceux des Hollandois, & l'autre taillé & écuſſonné comme les nôtres, tous les deux partant enſemble du même port pour la même deſtination, & étant également bien menés ſans être obligés de s'attendre dans la route ni l'un ni l'autre, le ſecond arrivera proportionément à la longueur de la traverſée beaucoup plutôt que le premier ; ce n'eſt donc pas là un objet d'économie pour les Hollandois. Le nombre des matelots ſur leurs Vaiſſeaux, relativement à celui des nôtres, tient auſſi au genre de leur commerce, de leur navigation & des bâtimens qu'ils y employent ; l'eſpece de leurs matelots eſt plus vigoureuſe, plus ſoignée, plus exercée, voilà le grand point. C'eſt une ſuite de leur police & de l'étendue immenſe de leur Commerce. L'Ordonnance qui veut que nos Capitaines marchands embarquent un certain nombre de mouſſes & de novices en proportion de la force de leurs équipages, a eu en vue d'augmenter la quantité de nos gens de mer, & il eſt vrai qu'en attendant cela ſurcharge & affoiblit les rôles, mais ce ne ſont pas là les objets d'économie les plus eſſentiels à propoſer à nos Navigateurs, il en eſt qui les regardent plus perſonnellement, qui dépendent de leur fidélité, de leur habileté, de leur frugalité, qui ſe multiplient à l'infini & qu'il ſeroit trop long, & peut-être déplacé de détailler ici.

Je paſſe au défaut de ſubordination que l'Auteur de la Lettre reproche à nos matelots vis-à-vis de leurs Capitaines marchands, & à la cauſe à laquelle il attribue cette *inſubordination* ſuppoſée. J'ai été dans le cours de ma vie bien ſouvent à portée de juger des procès élevés entre les équipages deſdits Vaiſſeaux & leurs Capitaines, & j'avoue que j'en ai peu vû où les matelots ne fuſſent fondés à ſe plaindre, où de l'injuſte retenue de leur ſalaire, ou de la mauvaiſe qualité de leurs vivres, ou de quelques violations à leurs traités, ou enfin de quelques actes de brutalité de la part de leurs Officiers ; c'eſt dans nos Colonies, ſurtout que ces événemens ſont fréquens ; & il ne faut pas les mettre ſur le compte de l'inſubordination des équipages, déclamation familiére aux Capitaines à leur retour en France ; la ſubordination eſt naturelle au matelot, il ne faut que le ſçavoir mener, c'eſt l'affaire du chef.

Je ſçais bien que les fils de Négocians répugnent depuis quelque tems à commander les Vaiſſeaux de leurs peres, je conviens que c'eſt un grand malheur pour le Commerce & la navigation, & je ſens combien il ſeroit à deſirer que les Capitaines marchands en tems de paix, & les Corſaires en tems de guerre, fuſſent pris dans la claſſe des enfans de famille, dont les ſentimens & l'éducation annobliroient l'état ; mais qu'eſt ce qui dégoute ces enfans de négotians, le dirai-je ? le goût des plaiſirs, le luxe des places commerçantes, la dureté du metier de la mer, le mauvais eſprit qui regne dans la plûpart des jeunes gens, & peut-être auſſi la forme & la manutention de nos claſſes. Car quant à l'aviliſſement qu'ils éprouvent ſur les Vaiſſeaux de guerre, & aux actes de tirannie que l'on reproche ſans fondement à la Marine du Roi, ce ſont des mots que les places de Commerce ont adoptés depuis longtems ; car analiſons les fonctions des jeunes gens de famille que l'ont met ſur les Vaiſſeaux de guerre, ſoit qu'ils ſoyent déjà Capitaines ou qu'ils aſpirent à le devenir, on les embarque pour pilotins, ils font la grande bordée comme le reſte de l'équipage, & s'exercent ſous les yeux du premier & du ſecond pilote à calculer la route du Vaiſſeau, à faire des obſervations, & à dreſſer leur point qu'ils ſont obligés de préſenter tous les jours à midi au Capi-